

CHARTRE MONEXPERT-ISOLATION



Plusieurs milliers de professionnels et de clients nous font confiance, pourquoi pas vous ?

1. **Monexpert-pro.fr** est un site pour mettre en relation les professionnels RGE et les particuliers qui cherchent à faire des travaux de rénovation énergétique.
2. **Monexpert-pro.fr** est bien plus qu'un site dédié aux artisans, c'est une solution digitale complète pour faciliter l'obtention de la prime énergie à vos clients. L'inscription est gratuite et sans engagement.
3. Remplissez votre carnet de commandes en accédant directement aux demandes de devis qualifiées ; Notre annuaire en ligne vous apporte une visibilité auprès de nos clients.
4. Des clients avec de vrais projets de travaux ;
Via notre plateforme, le client peut solliciter au maximum 3 professionnels RGE. Vous recevrez donc les demandes directement dans votre espace personnel et vous pourrez faciliter et sauvegarder tous vos échanges avec vos clients.
5. Nos experts de la rénovation énergétique se chargent intégralement du suivi administratif du projet du client.
6. Des modèles de devis et de factures pour garantir l'obtention de la prime d'économie d'énergie à votre client sont à votre disposition;
Gagnez du temps et concentrez-vous sur votre cœur de métier.
7. Vos compétences au service des particuliers dans votre région ;
Valorisez votre expertise avec nos demandes de travaux géolocalisés.
8. Nous nous engageons à verser rapidement la prime énergie à votre client, améliorant sa solvabilité.
9. Nos experts assurent un rôle de médiateur en cas de litige entre clients et professionnels, hors démarche de contentieux.
10. Une commission unique après facturation des travaux vous sera demandée. Pour plus d'information contactez-nous sur info@monexpert-pro.fr

708

Projets lancés en Mars

Ensemble, contribuons à la transition énergétique !

VOS ENGAGEMENTS

1. Etre titulaire de la mention RGE « Reconnu Garant de l'Environnement », en lien avec les prestations proposées et disposer des qualifications et assurances en cours de validité dans le respect de la réglementation en vigueur.
2. Fournir des conseils adaptés et avoir des pratiques commerciales transparentes dans l'intérêt du client et du projet.
3. Assurer une relation client de qualité avec une réponse rapide aux sollicitations des clients.
4. Soumettre des devis et des factures détaillés. En cas de réalisation de travaux visant à l'obtention de CEE (Certificat d'Economie d'Energie), le professionnel s'engage à soumettre des devis et factures répondant aux exigences nécessaires à l'obtention des aides financières en rénovation énergétique.
5. Réaliser tous les travaux dans les règles de l'art, en respectant en particulier les DTU et AVIS techniques. En cas de réalisation de travaux visant à l'obtention de CEE, la performance des équipements et des matériaux mis en œuvre devra être conforme aux exigences requises pour l'attribution des aides financières en rénovation énergétique identifiées par le particulier.
6. Agir auprès des clients et des autres professionnels pour la qualité environnementale des projets.
7. Ne pas être en état de liquidation judiciaire ou de cessation d'activité et s'engager le cas échéant à en informer monexpert-pro ou Teksial.
8. Renseigner et tenir à jour les informations transmises à monexpert-pro.
9. Autoriser monexpert-pro à communiquer mes données professionnelles nécessaires à l'obtention de la prime énergie de votre client auprès des services de l'Etat.
10. En cas de manquement effectif aux engagements mentionnés dans la présente charte, Teksial se réserve le droit d'exclure du dispositif les professionnels concernés.
11. L'inscription est gratuite sur notre site.
12. Vous paierez un montant fixe et unique de 39€ HT à la fin de chaque chantier réalisé quel que soit le montant.

Limites de responsabilités :

Teksial, en tant qu'acteur neutre et indépendant, n'a pas vocation à s'immiscer dans la relation commerciale et contractuelle établie entre les professionnels et leurs clients. Teksial n'interviendra pas en cas de précontentieux ou de contentieux. De même, les professionnels partenaires ne pourront pas mettre en cause la responsabilité de Teksial dans un conflit avec leurs clients.

PRESENTATION DE TEKSIAL

Teksial, est un acteur de la transition énergétique, expert de l'énergie et de ses techniques, de ses réglementations et de ses usages, pour les entreprises, leurs partenaires et leurs clients.

Nous intervenons depuis le **conseil en efficacité énergétique** jusqu'à la **valorisation des travaux d'économie d'énergie** des consommateurs (entreprises, collectivités locales, particuliers...) au travers des Certificats d'Economie d'Energie.

Depuis 1987, nous mettons notre expertise dans l'énergie au service de la filière énergétique au travers de trois thématiques :

1. **Tiers de confiance impartial** : pour **accélérer la rénovation énergétique** nous attestons l'exécution des opérations et assurons la conservation des données.
2. **Le conseil et la formation** : nos consultants experts accompagnent les donneurs d'ordres pour une meilleure intégration des techniques, de la réglementation et les usages de l'énergie dans leur relation à leurs clients et partenaires.
3. **L'animation « multicanale »** : nos conseillers clientèles, formés par nos experts et équipés d'outils les mieux adaptés, gèrent la relation client à haute valeur ajoutée dans les domaines de l'efficacité énergétique, des nouveaux usages liés à la maîtrise de la demande d'énergie ou de la gestion des CEE etc.



Projet soutenu par le ministère de l'écologie, du
Développement durable et de l'Énergie.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE



Cette charte a pour vocation de constituer un engagement mutuel entre Teksial et les professionnels de la rénovation énergétique. Elle s'adresse donc aux artisans et entreprises intervenant dans des prestations entrant dans la nomenclature du dispositif RGE.

Teksial vise à faciliter les démarches des particuliers propriétaires occupants ou bailleurs en habitats individuel et micro-collectif, dans toutes les étapes de leur projet de rénovation, en favorisant la mise en relation avec des professionnels de confiance et de qualité. Teksial est propriétaire des sites monexpert-renovation-energie.fr dédié aux particuliers qui font des travaux de rénovation énergétique, et de monexpert-pro.fr dédié aux professionnels RGE et à la relation client-professionnel.